



La grossesse : une occasion en or pour arrêter de fumer !

Rubrique : actualités - Date : samedi 31 août 2002

jeudi 29 août 2002, 12h00 Avec 25% de mentions, la naissance d'un enfant est en tout cas la raison la plus souvent évoquée par les femmes pour mettre un terme au tabagisme. Une décision sage et raisonnable, tant pour la santé de la mère que pour celle du futur enfant. Car plus une femme fume et plus elle est susceptible de faire une grossesse extra-utérine. Le risque en est multiplié par 1,5 pour une femme qui fume quotidiennement jusqu'à 10 cigarettes, et par 3 pour 20 cigarettes. Le taux d'avortement spontané quant à lui, est multiplié par trois en cas de tabagisme maternel. Le poids moyen d'un nouveau-né de mère fumeuse est inférieur de près de 300 g à celui d'un nourrisson de mère non-fumeuse. La nicotine, le monoxyde de carbone et bien d'autres substances nocives contenues dans chaque cigarette franchissent la barrière placentaire. Cette transmission, naturellement, entraîne une réduction de l'apport en oxygène et en nutriments essentiels au développement de l'enfant à naître. Après la naissance, d'autres conséquences de l'intoxication tabagique se font jour. Même si leur mère ne fume plus en leur présence après la naissance, les enfants de fumeuses présentent un risque accru d'affections respiratoires et de la sphère ORL, infectieuses ou pas. Au premier rang desquelles bien sûr, l'asthme ! Or si près de quatre fumeuses sur cinq parviennent à s'arrêter, la moitié d'entre elles reprend après l'accouchement. Alors tenez bon, et demandez conseil à votre médecin traitant et votre pharmacien. Avant d'exposer votre enfant au tabagisme passif - le vôtre ou celui de votre compagnon - sachez que les enfants de fumeurs sont, bien plus souvent que les autres, victimes d'asthme et d'infections respiratoires à répétition ! Source : [Tabac Actualités n°28, août 2002](#), (Destination Santé)